

« L'ÉCHO DES OUBLIETTES »

VOTRE LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION SUR LA BIBLIOTHÈQUE ET LES ARCHIVES

N°13 : Avril 2017

Du noble et antique art du catalogage...

Une des pratiques les plus mystérieuses et les plus cabalistiques de la bibliothéconomie porte le doux nom de « catalogage ». Son principe de base est assez simple : il consiste à **créer une fiche ou une notice bibliographique** pour un livre, un périodique, une partition de musique, une tablette de terre cuite ou tout autre document similaire. Cette notice était jadis réalisée sur une fiche cartonnée. Désormais, la plupart des bibliothèques ont abandonné ce système au profit des catalogues informatiques.

L'informatisation des bibliothèques a été très précoce, puisqu'elle a été amorcée au cours des années 1950 aux États-Unis, et dès la fin des années 1960 en France. En 1968, la Faculté des Sciences de Grenoble déploie le premier catalogue informatique de France, MONOCLE (**M**ise en **O**rdinateur d'une **NO**tice **C**atalographique du **LivrE**). L'équipe qui a réalisé ce projet a également traduit en français la deuxième version du **format MARC (M**Achine-**R**eadable **C**ataloging), qui est le premier format d'échange de données bibliographiques informatisées des catalogues de bibliothèques. Aujourd'hui décliné sous plusieurs variantes (UNIMARC, utilisé dans notre bibliothèque, INTERMARC, MARC21, CAN/MARC...), il est devenu **la référence des normes de catalogage**.

La notice informatique est structurée en **blocs** numérotés de 0 à 9, eux-mêmes découpés en **champs de données**, de longueur variable ou fixe portant chacun une étiquette (un nombre de 3 chiffres), et en **sous-champs**, caractérisés par le caractère dollar (\$) suivi d'un chiffre ou d'une lettre. **À chaque sous-champ correspond une information précise, qui doit être remplie selon les spécifications de la norme (qui régit jusqu'à l'usage des virgules, des points et des accents).**

The image shows a screenshot of a MARC record editor interface. At the top, there are tabs numbered 0 through 8. Below the tabs, the record for field 200 is displayed. The field is labeled '200 ? 1' and has a subfield '1' selected. The subfield '1' is titled 'Titre et mention de responsabilité'. Below this, there are several subfields labeled 'a' through 'i', each with a description and a text input field. Subfield 'a' is 'titre propre *' with the value 'Atlas of Jordan'. Subfield 'b' is 'type de document *' with a dropdown menu showing 'Livre'. Subfield 'e' is 'sous titre' with the value 'history, territories and society'. Subfield 'd' is 'titre parallèle' with the value 'أطلس الأردن'. Subfield 'e' is 'sous titre' with the value 'التاريخ، الأرض والمجتمع'. Subfield 'f' is '1ère mention de resp.' with the value 'edited by Myriam Ababsa'. Subfield 'g' is 'mention de responsabilité suivante' with the value 'cartography & graphic design, Caroline Kohlmayer'. Subfields 'c', 'h', and 'i' are empty. Each input field has a small icon of a document and a red 'x' icon to its right.

Exemple du champ 200, situé dans le bloc 2, qui correspond au bloc des informations descriptives. Le sous-champ « \$a » correspond au titre, « \$e » au sous-titre, et « \$d » au « titre parallèle », c'est-à-dire au titre traduit dans une autre langue. Ce champ doit être rempli avec les informations figurant sur la page de titre du livre (et non sa couverture). Dans le cas d'un ouvrage multilingue, il est fréquent que le livre possède plusieurs pages de titre ou que celle-ci porte un titre en plusieurs langues, d'où le recours au sous-champ « \$d ». Dans cet exemple, le sous-titre est lui aussi traduit en arabe, ce qui a contraint le catalogueur à dupliquer le sous-champ « \$e ».

Le découpage très détaillé des informations en zones, champs et sous-champs, et la normalisation très stricte de la forme sous laquelle les informations y sont inscrites, ont été conçus pour **permettre un échange de notices entre les bibliothèques sans qu'il soit nécessaire de les retravailler**. Hélas, la précision de ces normes nécessite une grande rigueur et une formation de plusieurs mois consacrée uniquement à l'apprentissage du processus de catalogage, ainsi que la mise en place d'un processus systématique de vérification de chaque notice, sous-champ par sous-champ. Faute de temps, et de moyens financiers et humains, beaucoup de bibliothèques, y compris réputées comme la Bibliothèque Nationale de France, n'ont

pas toujours la possibilité de reprendre leurs notices incomplètes ou erronées (car créées depuis des fiches papier sans vérification à partir de l'ouvrage).

Ceci constitue le **principal frein à l'échange de notices entre bibliothèques**, via un protocole informatique nommé Z39.50. Il est souvent plus rapide et plus simple de créer une notice en partant de zéro plutôt que de reprendre une notice erronée (d'après la longue expérience des catalogueuses de cette bibliothèque, que le lecteur aura la galanterie de croire sur parole). Le respect des normes est également un allié de poids lors d'un **changement de logiciel**, puisqu'il permet de faire migrer les notices de la base de données de l'ancien logiciel vers la base de données du nouveau logiciel, telles les cigognes gagnant au printemps les contrées septentrionales, et ce, sans rien perdre du travail accompli (ce qui peut réjouir un catalogueur davantage que la venue dudit printemps).

Au sein du format UNIMARC, voici à quoi correspondent les grands blocs de données et les publics auxquels ils sont destinés :

- **0XX** : les numéros d'identification du document (ISBN (Numéro international normalisé du livre), ISSN (Numéro international normalisé des publications en série), numéro de dépôt légal...) ;
- **1XX** : le bloc des informations codées, manière poétique de décrire un vaste capharnaüm utilisé par l'ordinateur pour un usage inconnu du commun des mortels (c'est en utilisant cette zone qu'on peut lui expliquer qu'un ouvrage est un dictionnaire akkadien-javanais publié en Croatie, comportant des cartes et des partitions de musique) ; uniquement pour les ordinateurs
- **2XX** : le bloc des informations descriptives ; on y insère des données telles que titre, sous-titre, nombre de pages, collection et taille de l'ouvrage ; pour les êtres humains normaux
- **3XX** : le bloc des notes ; on y inscrit toutes les informations susceptibles d'intéresser les utilisateurs mais qui ne peuvent être insérées dans d'autres champs, ainsi que la traduction en langage clair de certaines informations du bloc 1XX ; officiellement destiné aux utilisateurs, officieusement à la préservation de la santé psychique des catalogueurs
- **4XX** : le bloc des liens vers d'autres notices bibliographiques (sert à rattacher les livres aux notices de collection, et les chapitres aux livres) ; utilisé par les ordinateurs et les êtres humains
- **5XX** : bloc des titres associés (on y inscrit toutes les variantes du titre de l'ouvrage telles que titre dans une langue étrangère ou titre abrégé) ; utilisé essentiellement pour le pur plaisir des catalogueurs, parfois par l'ordinateur
- **6XX** : bloc de l'indexation-matière, où l'on inscrit la cote et les mots-clefs ; pour tout le monde
- **7XX** : bloc des responsabilités, qui permet de faire un lien entre les différentes œuvres d'un même auteur, éditeur, illustrateur, organisateur de congrès (et ce quelles que soient les variantes de noms utilisées) ; pour tout le monde
- **8XX** : bloc des données internationales, qui permet entre autres de savoir qui a fait la notice où, quand et comment ; pour les catalogueurs et les ordinateurs
- **9XX** : bloc des données nationales et locales ; espace de liberté où l'on peut insérer ce que l'on veut ; pour les catalogueurs en manque d'amusement

Anecdote

A la lecture de la chronique du couvent, on découvre qu'au printemps 1894 le couvent « *Saint-Etienne reçoit [...] la visite de plusieurs personnages marquants venus à Jérusalem en touristes en pèlerins ou en savants. Le Général d'Abzac ancien aide de camp de Mahon qui est venu faire la sainte communion en notre chapelle [...] M. Félix Faure un armateur du Havre vice-président de la Chambre des députés accompagné de sa fille. Le P. Séjourné leur sert de guide aux sanctuaires où leur attitude est très édifiante.* ». Année au cours de laquelle ce même Félix Faure devient d'ailleurs ministre de la Marine, premier pas avant son élection à la présidence de la République, en 1895. Quant à sa fille, Lucie, quelques recherches ont permis de découvrir qu'elle était l'amie d'enfance de Marcel Proust (une union entre eux avait même été envisagée) et une femme de Lettres. Dans l'un de ses livres¹ elle décrit ainsi sa visite de Saint-Etienne : « *Nous visitons les fouilles entreprises par les Pères Dominicains, lesquels ont mis à jour les restes de l'ancienne basilique de Saint-Etienne, élevée, d'après la tradition, sur le lieu de son martyre : une mosaïque fort bien conservée et des colonnes brisées. On nous montre d'anciens sépulcres juifs assez curieux, appartenant également aux Pères.* ». Mais les visites ne s'arrêtent pas là au cours de ce printemps 1894 qui vit encore : « *M. Pierre Loti officier de marine l'un des quarante de l'Académie française et romancier bien connu. M. Philippe Berger orientaliste et écrivain de renom successeur de Renan au Collège de France. Mgr le Prince Philippe d'Orléans fils aîné du Comte de Paris et héritier présomptif de la couronne de France [...]* ».

A suivre...

¹ FELIX-FAURE GOYAU, Lucie. *Méditerranée : l'Égypte, la Terre Sainte, l'Italie*. F. Juven (Paris), 1903, p. 123.